



Syndicat National des Transports Urbains
S'ENGAGER POUR CHACUN - AGIR POUR TOUS

INTERVENTION CONGRES DE LYON 2022

Le SNTU regroupe les salariés des Transports Publics Urbains de Voyageurs de province, ce sont 50 000 salariés et 10 % de des salariés sont adhérents à la CFDT.

Le SNTU est 2° Organisation Syndicale de la Branche à 24,22 %.

Il y a 4 ans à Rennes, je débutais mon intervention sur le principe adopté par le gouvernement : concertation et non négociation. ** Vaine discussion sur certains sujets -*
Ceci était un changement important, qui montrait la ligne politique du gouvernement, et qui a perduré pendant toute la mandature.

Le rouleau compresseur est toujours en marche.

La preuve, sur la réforme des retraites de 2019, où le gouvernement n'a pas changé sa ligne et où la CFDT aurait dû aller dans la rue dès le mois de décembre quand on savait qu'il n'y avait plus la possibilité d'avancer sur le dossier.

C'est malheureux à dire, mais merci la Covid sur ce point-là.

Mais attention la réforme risque de revenir très vite après les législatives et il ne faudra pas reproduire les mêmes erreurs.

Si le besoin s'en fait sentir, et si la grande CFDT va dans la rue, la donne pourra changer !

La CFDT doit aussi lutter contre le transfert du recouvrement vers l'ACCOS pour les retraites complémentaires. Il en va aussi de la sauvegarde de l'AGIRC ARCO et du paritarisme !

Et crions le bien haut nous sommes bons dans la gestion.

Il nous faut aussi faire bouger le gouvernement et le MEDEF sur les salaires : de nombreuses branches professionnelles ont des minimas conventionnels en dessous du SMIC ou juste au-dessus pour cacher la misère, ça suffit !

Et après, nos chers patrons nous parlerons de problèmes de recrutement et d'attractivité des métiers. ✕

Nous attendrons impatiemment le 2° tour des élections législatives afin d'avoir le panorama politique.

Sur la résolution générale et la réso CNAS, de nombreux amendements ^{que nous avons déposés} ont été intégrés et nous nous en félicitons. L'arrêt des 3 mandats successifs qui est proposé en débat, par suite de nombreux amendements des syndicats, en est le parfait exemple.

Nous voterons évidemment pour, car pour pouvoir encadrer les nouveaux militants, il nous faut absolument obtenir l'abandon des 3 mandats successifs dans les entreprises de plus de 300 salariés. Dans les entreprises dont la durée des mandats est de 3 ans, dès 2025, nous risquons d'avoir une perte de militants expérimentés et donc une capacité réduite pour constituer nos listes,

Sur la partie 4, dialogue social, notre amendement sur le rapport de force a été retenu et voici le commentaire de l'amendement que nous avons émis :

Le rapport de force est aussi la solution en dernier recours pour faire aboutir nos revendications. Même si ce n'est pas l'ADN de la CFDT, il ne faut pas s'interdire de faire jouer le rapport de force. Il est important que cela soit précisé au moins une fois dans la résolution.

Sur la formation syndicale, la mutualisation financière proposée et l'accord-cadre quadriennal paraissent être une bonne évolution.

Nous avons besoin d'un système de formations syndicales gratuit et efficace.

La résolution est porteuse de progrès social et cela nous convient, encore faut-il avoir en face des interlocuteurs avec lesquels nous pouvons négocier.

Pour finir, nous sommes fiers d'être à la CFDT, syndicat indépendant, qui devra faire face au gouvernement, peser de tout son poids et si besoin faire jouer le rapport de force dans les négociations à venir.

Le SNTU CFDT votera largement les résolutions.

Eric HUGON

Secrétaire Général